

## Contexte

La commune de Seraing accorde les permis nécessaires aux travaux préparatoires à l'implantation de 6 câbles haute tension souterrains par la firme Elia. Elle soutient par ailleurs la construction d'une seconde centrale au gaz sur son territoire. Une 3ème centrale se situera quant à elle aux Awirs à Flémalle, **soit trois centrales au gaz à seulement quelques kilomètres l'une de l'autre.**

Les conséquences désastreuses des émissions du gaz à effet de serre sur notre environnement et notre santé ne sont plus à démontrer cf. le dernier **rapport du GIEC** : "*Selon les modèles, les émissions doivent décliner avant 2025 afin de maintenir le réchauffement sous le seuil de 1,5 ou 2°C, impliquant une action immédiate et des réductions profondes au cours des prochaines décennies*" - sources : <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec/2022-attenuation-des-changements-climatiques>

## Servir d'exemple : une responsabilité du pouvoir politique.

La notion de responsabilité est une des valeurs-clés des sociétés démocratiques.

Dans le contexte actuel, il semble que reconnaître qu'une décision ou un projet causera des dommages, sans pratiquer la langue de bois, sans minimiser ou enjoliver la réalité, relève d'un exercice courageux pour un mandataire politique. **Or, il s'agit d'un devoir nécessaire d'information et de transparence envers la population.**

Nous attendions de la part de la commune de Seraing ce geste courageux, au pire symbolique : **la reconnaissance des dégâts que vont subir les espaces naturels de la commune** (forêt, prairie, ruisseau, faune et flore), et l'environnement en général avec l'implantation des câbles haute tension souterrains. Ajoutez à cela, non pas une, ni deux mais **trois centrales au gaz à quelques kilomètres l'une de l'autre dont 2 sur l'entité.**

S'il est trop tard pour annuler ces projets, la commune a manqué un moment opportun pour **expliquer à la population la nécessité de protéger la nature** malgré tout, et que toute atteinte à celle-ci **doit engendrer des réparations. L'état français ose cette alternative** en remettant la nature au centre des dédommagements, lorsque celle-ci est abîmée ou exploitée par des aménagements "inévitables" cf. : <https://www.ecologie.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-lenvironnement>

Cela permet de **clarifier et authentifier le problème** de la destruction du vivant, lui donner de la visibilité, voire permettre d'inverser la tendance en **évitant que la nature soit sans cesse la grande perdante (donc nous aussi)...**

À défaut d'annuler ces projets, la commune devrait au moins reconnaître comme préoccupant, sérieux, important, voire critique :

- l'impact de la pose des câbles sur la santé de ses habitants,
- l'abattage des arbres, la destruction de certains écosystèmes,
- l'absence de communication avec la population sur l'avancement du chantier,
- l'augmentation significatives des émissions de CO2, émissions qui, nous le rappelons, sont responsables pour bonne partie du dérèglement climatique.

Sans cette prise de position **claire et affirmée**, les autorités politiques de Seraing prennent **le risque de minimiser l'état d'urgence climatique et d'insuffler cette "désinvolture"** au sein de sa population.

Si notre asbl ne peut plus faire grand-chose pour interrompre ces chantiers, elle trouve juste de **prendre position pour tenter de minimiser, compenser, l'impact des futurs travaux** (en particulier au Val Saint-Lambert, site qu'elle défend depuis des années), demande à **faire partie du comité d'accompagnement**, et enfin souhaite que la commune exige **réparation (compensation)**, afin que cela serve **d'exemple concret**, aussi pour sa population.

Indépendamment de tout cela, nos actions continueront, afin de sensibiliser les citoyens à la **nécessité vitale de préserver son environnement**.

----

**Contact :**

████████████████████

████████████████████

info@leboisduval.be - www.leboisduval.be